**Territoires à énergie positive pour la croissance verte**

**Déclaration d’intention pour l’appel à projets**

**Pays de Châteaubriant : écopôle de la transition énergétique**

**1-Présentation du projet (20 lignes) :**

La labellisation « Pôle d’Excellence Rurale 1ère génération » du Pays de Châteaubriant pour un programme de valorisation des bio ressources a contribué à la création de la centrale de production de biogaz Valdis, la plus importante de Loire Atlantique, et de chaufferies bois énergies avec réseau de chaleur et plateformes de stockage, générant 24 millions d’euros d’investissement de 2007 à 2012, et permettant le maintien de 466 emplois sur le territoire.

En 2014, le Pays de Châteaubriant est en cours de transformation en Pôle d’Equilibre Territorial et Rural, et vient d’être doté d’une nouvelle liaison ferroviaire en tram train, unique en France par la longueur de sa nouvelle ligne électrifiée (64 km), le reliant à la Métropole de Nantes, projet qui va permettre d’économiser 500 tonnes équivalent pétrole par an.

Dans ce contexte, le Pays de Châteaubriant souhaite s’affirmer comme écopôle de la transition énergétique, afin de poursuivre une stratégie de développement durable volontariste réunissant les acteurs industriels, agricoles, les collectivités, et les citoyens pour favoriser la croissance verte.

Cet écopôle de la transition énergétique va engager une démarche de planification durable avec un SCOT nouvelle génération, et un programme d’investissements en faveur de la production d’énergies renouvelables, la mobilité bas carbone, l’amélioration du bâti et des espaces publics, l’économie circulaire, et la diversification industrielle.

L’élaboration du Projet d’Aménagement et de Développement Durable et du Document d’Orientations et d’Objectifs du SCOT sera menée en 2015. Parallèlement, plusieurs opérations de valorisation sur les champs de la biomasse et du solaire seront engagées en 2015-2016 avec notamment des raccordements à deux nouveaux espaces aquatiques à Châteaubriant (chaufferie bois), et à Derval (centrale biogaz).